



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du Jeudi 18 Décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 18 décembre 2025 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

**PRESENTS :**

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur NERIN ; Madame MOREL arrivée à 18h45 ; Madame BERIAULT ; Monsieur BARRIER ; Madame BRETON ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur OULD AHMED TALEB ; Madame PLESSIER ; Monsieur MEUCCI ; Madame COLOMBA ; Madame CROS ; Monsieur VERSCOUSTRE ; Monsieur LTEIF ; Madame AFFDAL-PUTFIN ; Madame FERRER.

**POUVOIRS :**

Monsieur BRUVIER, pouvoir à Madame MOREL,  
Madame CORFMAT départ à 20h, pouvoir à Madame PLESSIER,  
Monsieur KANOUTE, pouvoir à Monsieur OULD AHMED TALEB,  
Monsieur DERUEM, pouvoir à Monsieur MEUCI,  
Monsieur MAUGER, pouvoir à Monsieur BARRIER,  
Madame SEBIH, pouvoir à Madame BRETON,  
Madame LACROIX, pouvoir à Monsieur TERRIER,  
Monsieur LAMAAIZI, pouvoir à Monsieur VERCOUTRE,  
Madame AFFDAL-PUTFIN départ à 20h, pouvoir à Madame FERRER,

**ABSENTS :**

Madame Céline LENOIR  
Monsieur Frédéric CORTES  
Madame Ghislaine POULENARD

**Objet : Désignation de M Patrick Bruvier, Conseiller Communautaire, au sein du SIVOM, du SIVT et de la commission Economie Transition écologique Mobilité**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-22,

Vu la délibération 59/25 du 3 novembre 2025 actant la désignation de M. Patrick BRUVIER en tant que Conseiller Communautaire,

Considérant que les commissions sont présidées par le Président de la Communauté de communes du Clermontois ou son représentant

Considérant la nécessité de désigner le remplaçant de Monsieur Gérard HAUTDEBOURG conseiller communautaire titulaire décédé récemment, dans les différentes instances où il siégeait,

Considérant que M. Patrick BRUVIER a été désigné par le Conseil Hautdebourg dans l'ensemble de ses fonctions,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Le Conseil municipal,

### Délibère

**Article 1 :** Désigne Monsieur Patrick BRUVIER conseiller communautaire au sein :

- de la commission « Economie Transition écologique Mobilité » siége auprès de la Communauté de Communes du Clermontois,
- du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain (SIVT) en tant que suppléant
- du SIVOM ABBM en tant que Titulaire

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à la Communauté de Communes du Clermontois, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	62/25
Date de convocation :	11 Décembre 2025
Nombre de membres en exercice :	27
Nbre de membres présents ou représentés :	24
Nbre de membres absents :	3
Vote au scrutin public	
Pour :	24
Contre :	0
Abstention :	0

Adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance,

Monique PLESSIER


